

UE Des réformes attendues à marche forcée

ELODIE LAMER

La tournée des grands-ducs de la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, passait mercredi par Bruxelles, dans les locaux de BeCentral. C'est fait, l'institution européenne a lu le plan de reprise et de résilience belge et l'évalue positivement. Cela ouvre la voie au versement d'un acompte du soutien européen de l'ordre de 770 millions d'euros dans le courant du mois de juillet. Mais les pays européens prennent le relais dès le 30 juin dans le groupe des conseillers financiers (Fico) au Conseil (cénacle des Etats). Et dans les cénacles européens, cela n'étonne personne de voir les pays qui étaient réticents au plan de relance commun (avec endettement commun), les Pays-Bas, la Finlande, la Suède et le Danemark (autoproclamés les « frugaux ») au taquet sur le contenu des plans de leurs pairs. « Ils sont hyper bien préparés, on dirait qu'ils ont lu tous les plans de relance », explique-t-on dans les institutions. Car les enveloppes de la relance devront s'accompagner de la mise en œuvre de réformes dans les pays européens. Ces réformes ont dû être largement inspirées des recommandations économiques actuelles de la Commission européenne. Une fois l'acompte versé aux pays, chaque décaissement d'une autre tranche de fonds sera conditionné à la mise en œuvre d'étapes spécifiques de ces réformes.

Les enveloppes de la relance devront s'accompagner de la mise en œuvre de réformes dans les pays européens

« Oui, nous avons des jalons et des objectifs pour tous les Etats parce que nous sommes d'accord sur le fait que nous avons peu de temps et que nous devons être très efficaces : on a besoin d'une mise en œuvre des réformes sur le coup. C'est un régime difficile, mais nous méritons d'être durs les uns avec les autres parce que nous le faisons

déraux. Les réflexions autour d'un élargissement de l'accord de gouvernement n'ont pas encore abouti. On sait déjà qu'il y aura quelques grands chantiers, partiellement dictés eux aussi par la Commission européenne, qui conditionne l'octroi de ses deniers à la concrétisation de certaines réformes structurelles, dont celle des pensions, attendue pour septembre. Une réforme fiscale est par ailleurs en chantier, mais on n'a pas encore dépassé le stade des consultations et, faute de programme précis, elle ne fait pas partie des promesses belges à l'Europe.

La périlleuse équation budgétaire

Début octobre, il faudra aussi parler budget : si la Belgique a massivement soutenu son économie et sans doute permis d'éviter une catastrophe, il va falloir payer la facture. Le déficit public a atteint 9 % l'an dernier et la dette s'établit autour des 114 %. Discussions animées en vue ? Les libéraux flamands ont estimé ce week-end que le retour à 3 % de déficit en 2024 « restait possible ».

La Wallonie aussi fait ses comptes : pour la seule année 2021, le budget ajusté prévoit 1,275 milliard de dépenses pour des actions de relance, qu'il faudra financer. D'une manière générale, les besoins de financement de la Wallonie s'élèveront à 5,67 milliards au cours de cette année. Fin mai, ils étaient déjà couverts par l'emprunt à concurrence de 75 %. L'endettement n'inquiète pas Jean-Luc Crucke, ministre (MR) du Budget, qui s'en était ouvert au *Soir* : « Dépenser aujourd'hui, même en s'endettant, c'est la meilleure manière de préparer l'étape suivante : nous allons créer de la croissance qui créera elle-

pour la prochaine génération », a indiqué Ursula von der Leyen.

Trente réformes

La Belgique a une trentaine de réformes à mettre en œuvre. D'ici la première demande de paiement en 2022 (pour un montant de 847 millions), elle doit réaliser pas moins d'une quarantaine d'actions pour en obtenir le versement.

Les recommandations économiques annuelles de la Commission donnent souvent des airs de déjà-vu à ses lecteurs. Beaucoup reviennent en effet chaque année puisqu'elles ne sont pas toujours suivies d'effet. Y arrivera-t-on à l'horizon 2026 ?

« Nous sommes tout à fait capables de le faire », répond Alexander De Croo, Premier ministre. « Plusieurs gouvernements précédents ont fait beaucoup de réformes qui étaient de-

mandées par l'Europe et auxquelles on a répondu. D'ailleurs, on ne doit pas faire ces réformes parce que l'Europe nous le demande mais parce qu'elles sont nécessaires pour préserver notre prospérité et par exemple notre système de sécurité sociale et sa puissance, qui a été prouvée pendant cette crise », répond-il, interrogé à ce sujet.

La Commission est d'ailleurs claire dans son évaluation de la copie belge. Les réformes du plan devraient bien avoir un impact positif à long terme pour la Belgique, mais l'ampleur de cet impact, par exemple la réforme des pensions, « dépendra de la mise en œuvre ». Si le plan « fait référence à une proposition de réforme fiscale large, avec des impacts potentiellement importants », notamment sur la transition verte, « il manque un engagement ferme envers son adoption », indique la Commission.

Répartition des subsides européens dans le cadre du Plan pour la reprise et la résilience

EN MILLIONS D'EUROS

| | |
|---|--------------|
| Climat | 2.020 |
| Rénovation des bâtiments | 1.012 |
| Technologies énergétiques émergentes | 608 |
| Climat et environnement | 400 |
| Numérique | 763 |
| Cybersécurité | 79 |
| Administrations publiques | 584 |
| Fibre optique, 5G, nouvelles technologies | 99,7 |
| Mobilité | 1.292 |
| Infrastructures piétonnières et cyclables | 411 |
| Transport multimodal | 672 |
| Verdissement des transports | 209 |
| Social et vivre-ensemble | 834 |
| Education 2.0 | 442 |
| Inclusion, emploi et formation | 165 |
| Infrastructures sociales | 227 |
| Economie du futur et productivité | 1.008 |
| Formation et marché du travail | 371 |
| Soutien à l'activité économique | 439 |
| Economie circulaire | 198 |
| Finances publiques | 8 |
| Spending review | 8 |
| TOTAL | 5.925 |

même des recettes supplémentaires, ce qui permettra de restaurer la capacité budgétaire.»

Sven Gatz, son homologue (Open VLD) bruxellois, n'est pas plus inquiet... « Pour 2020, la facture covid s'élève à 500 millions ; en 2021, on table sur 300, c'est une estimation prudente. » Quid de la dette ? « La situation est sérieuse, mais gérable », assure-t-il. Et, contrairement au gouvernement wallon, dont le ministre-président place lui aussi la rentrée sous le signe du « grand basculement », l'exécutif bruxellois entend plutôt poursuivre sur sa lancée. Dans la capitale, il n'est pas prévu de revoir l'accord de majorité ; le raisonnement étant que les priorités inscrites en 2019 « ont été largement confirmées » par la crise sanitaire.

Reste que, pour tous les gouvernements, la rentrée amorce une deuxième partie de législature aux implications politiques majeures. Singulièrement au fédéral, où le gouvernement De Croo s'est donné pour objectif de démontrer que par une gestion saine et appliquée du pays, il peut faire reculer l'extrême droite. La crainte, côté gouvernemental, c'est qu'après la séquence de gestion de crise plutôt réussie, qui a mis en valeur le duo De Croo-Vandenbroucke, s'installe un trou d'air qui pourrait donner une impression de passivité ou réveiller les tensions internes à la Vivaldi, qui est loin d'en être immunisée, comme l'ont démontré les nombreuses polémiques de ces derniers mois (covid, AIP, voile). On comprend d'autant mieux l'agitation au Seize et aux alentours, où il n'est pas question de rater ce « grand basculement ». Côté wallon et bruxellois, c'est plutôt le PTB qui incite là aussi à l'ac-

les économistes « Un besoin structurel, urgent et impératif d'investissements publics »

DOMINIQUE BERNIS

Depuis un peu moins d'un an et demi, les pouvoirs publics ont, pour l'essentiel, géré la crise sanitaire et soutenu « quoi qu'il en coûte » les travailleurs et entreprises affectés par la mise à l'arrêt partielle de l'activité. Le retour à la normale se profile à brève échéance – sous réserve que la progression du variant delta ne retarde pas le déconfinement. Quelle devra être la priorité des autorités ? Soutenir la reprise de l'économie, investir massivement pour moderniser les infrastructures publiques et engager la transition ou rééquilibrer sans trop tarder les finances publiques ?

1 Des mesures de relance ? Inutile

Nous avons interrogé trois économistes – Etienne de Callatay, Paul De Grauwe et David de la Croix – qui, d'emblée, nous ont expliqué que des mesures de relance n'étaient pas nécessaires. « La crise provoquée par la pandémie est d'abord, et pour l'essentiel, un choc de productivité. C'est même un cas d'école. Le capital – les chaînes de production, les équipements, les bâtiments... – est intact, les travailleurs également. En raison des mesures de distanciation, la combinaison du capital et du travail a été rendue plus complexe, plus difficile, voire impossible temporairement dans certains secteurs, par décision administrative, qui se justifiait face à la pandémie. La fin du lockdown, permise par la vaccination, devrait se traduire par un redémarrage de l'économie, dont on pressent qu'il sera d'autant plus fort que la chute a été profonde. En soi, nous n'avons pas besoin d'une politique de relance », résume David de la Croix, professeur d'économie à l'UC Louvain.

2 Des investissements publics ? Impératif

Pour autant, les trois économistes ne contestent pas les plans très ambitieux que propose, de l'autre côté de l'Atlantique, le président américain Joe Biden. David de la Croix offre la clef de ce paradoxe : « Les Etats-Unis ont un besoin d'investissements massifs dans les infrastructures publiques et Joe Biden souhaite rendre l'économie américaine plus verte. Ce sont deux objectifs légitimes et qui nécessitent un gros coup de pouce public, mais qui n'ont rien à voir avec une prétendue nécessité de relancer l'économie. La crise n'est, au fond, qu'un prétexte que saisit la nouvelle administration pour tenter de faire passer une forte augmentation de dépenses publiques dans un pays traditionnellement conservateur. »

« Chez nous aussi il existe un besoin structurel – urgent et impératif – d'investissements publics, non pour soutenir la conjoncture, mais pour rendre l'économie plus verte et permettre ainsi la transition vers une croissance soutenable », insiste Paul De Grauwe qui, depuis qu'il a accédé à l'éméritat à la KU Leuven, enseigne à la London School of Economics.

« Il s'agit de garantir une croissance plus pérenne, plus durable sur le plan environnemental et sur le plan de la cohésion sociale, et non d'arbitrer entre ces deux défis », renchérit Etienne de Callatay, chargé de cours à l'Université de Namur et cofondateur de la société de gestion de patrimoine Orcadia

Mais peut-on concilier le retour à la discipline budgétaire et la nécessité d'investir massivement pour moderniser les infrastructures et favoriser la transition ? « Des dépenses d'investissements rentables à terme pour l'économie et pour la société devraient être possibles, par exemple en les excluant du calcul du déficit public. Il ne faut pas se focaliser

sur le niveau des dépenses, mais choisir des investissements dont le taux de rendement est supérieur au taux d'intérêt, tout en gardant à l'esprit que chaque euro dépensé a un coût, qu'il n'y a pas de free lunch », explique David de la Croix.

3 Revoir les règles budgétaires ? C'est la clef

Mais, pour cela, il faut « changer les règles budgétaires européennes, en particulier l'obligation de tendre vers l'équilibre structurel, qui ne permettent pas de financer de grands investissements publics par l'émission de dette », insiste Paul De Grauwe. « On doit, comme on le faisait par le passé, distinguer le budget ordinaire de l'Etat, qui reprend les dépenses courantes, du budget de capital. On peut défendre l'idée que le budget ordinaire doit être équilibré sur le cycle économique – à quoi correspond la notion d'équilibre structurel – tout en affirmant, comme je le fais, que le budget de capital peut être durablement en déficit – autrement dit : que les investissements publics peuvent être financés par l'emprunt. C'est ce que les économistes appellent la « règle d'or » – et c'est ce que fait la Commission européenne avec son plan de relance NextGenerationEU. Si on peut le faire au niveau européen, où la capacité fiscale est très limitée, il n'y a aucune raison qu'on ne puisse le faire au niveau national, où la capacité de lever l'impôt est beaucoup plus importante. »

Dans son rapport annuel publié à l'automne dernier, le Comité budgétaire européen suggère ainsi l'adoption d'une règle unique limitant la croissance des dépenses publiques, dont le gouvernement français s'est inspiré dans ses perspectives budgétaires à l'horizon 2027, récemment dévoilées. Or, dans un tel schéma, augmenter les investissements publics oblige à réduire d'autres dépenses, notamment sociales. Surtout : « Cette règle, comme les règles actuelles, ne fait pas la distinction entre les bons et les mauvais déficits. Si vous empruntez pour réparer votre toit, vous avez plus de dettes, mais vous avez préservé ou augmenté la valeur de votre maison, et vous avez bien fait de vous endetter. De même, il y a de bonnes raisons – sans même invoquer un jugement moral – de sauver la planète et la cohésion sociale car cela garantit notre capacité à produire et donc à rembourser la dette », explique Etienne de Callatay.

4 Sortir de l'idéologie...

« On juge tout à fait normal et rationnel pour une entreprise de financer par l'emprunt un projet d'investissement rentable. Pourquoi cela serait-il interdit, par principe, aux pouvoirs publics ? » Réponse standard : parce que, dans certains Etats membres, la dette est déjà très élevée, relativement au PIB. « Ce qui compte, c'est la dette nette, pas la dette brute. Si, dans le cas d'une entreprise, une nouvelle dette, inscrite au passif du bilan, correspond à un investissement productif à l'actif, on ne dira pas que le fardeau de la dette s'est alourdi. Il en va de même pour l'Etat, s'agissant d'investissements qui renforceront la capacité productive de l'économie et partant favoriseront une hausse des recettes publiques », explique Paul De Grauwe.

« Ne s'intéresser qu'au passif du bilan de l'Etat est ou bien irrationnel ou bien idéologique – cela revient à considérer que l'Etat ne peut jamais être productif. C'est faux. On sait depuis longtemps que la mise à disposition d'infrastructures de qualité est un élément essentiel au bon fonctionnement de l'économie et à la prospérité d'un pays. On a vu aussi que le financement public de la recherche a largement contribué au développement rapide de vaccins contre le covid. »



Ne s'intéresser qu'au passif du bilan de l'Etat est idéologique

Paul De Grauwe
London School of Economics



Il faut distinguer les bons et les mauvais déficits

Etienne de Callatay
UNamur



Nous n'avons pas besoin d'une politique de relance

David de la Croix UC Louvain

